



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Outils d'animation innovants pour l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public , Université,
Enseignement supérieur, Recherche

Domaines secondaires

Santé , Vie associative , Égalité

Cet appel à projets appuie la conception et la production d'outils pour développer l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Cette démarche doit permettre de sensibiliser un nombre croissant de citoyens et citoyennes de Nouvelle-Aquitaine aux enjeux actuels mondiaux (dimension internationale) autour des transitions écologiques, sociales et économiques nécessaires pour un monde plus juste, solidaire et durable.

Échéances

Possibilité de répondre au fil de l'eau jusqu'au 15 septembre 2025. Cet appel à projets est annuel.

Objectifs

Favoriser et soutenir la conception / production d'outils d'animation innovants en matière d'ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale).

Accompagner leur diffusion sur le territoire régional et leur appropriation / utilisation par les acteurs néo-aquitains.

Les projets soumis devront proposer **des outils d'animation « innovants » répondant à de nouveaux besoins en matière d'information et de sensibilisation des citoyen.ne.s sur les sujets liés à l'ECSI**. Sans être exhaustif, il peut s'agir de :

- Thématiques nouvelles ou émergentes ;
- Publics nouveaux et peu touchés par l'ECSI ;
- Renouvellement de méthodes pédagogiques d'animation et/ou d'adaptation d'outils d'ECSI existants ;
- Tester et développer des nouveaux supports (supports numériques, audios, vidéos, ...).

Ces outils d'animation devront être constitués **d'éléments concrets et livrables et présenter une approche pédagogique/éducative** (au sens de l'éducation populaire).

Ainsi, au-delà du matériel nécessaire aux animations, **des supports pédagogiques** (livrets d'animation, guide montage et d'utilisation etc.) **devront être réalisés** pour permettre une diffusion et une utilisation large de ces outils par la suite.

Bénéficiaires

- Être une **structure publique ou privée** (associations, fondations, entreprises, coopératives, syndicats, ordres professionnels, collectivités locales, collège, lycée, ...) ;
- Avoir **au moins 2 ans d'ancienneté** au moment du dépôt du dossier ;
- Avoir son **siège social en Nouvelle-Aquitaine**.

Montant

La durée des projets (de la conception jusqu'à la capitalisation) **peut aller de 12 à 36 mois**.

La subvention régionale est de **10 000 € maximum** et est **modulée en fonction de la qualité et de la dimension du projet**.

Dans tous les cas, **le financement régional ne peut pas excéder 50% du budget prévisionnel du projet**.

Les dépenses sont éligibles à compter de la date de réception du dossier par le Service International de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Toutes les dépenses nécessaires à la bonne réalisation du projet sont éligibles.

Les contributions en nature (bénévolat, prêts de salles, de matériels, ...) sont autorisées et plafonnées à 20 % maximum du budget global prévisionnel.

Critères de sélection

Concernant le projet :

- Le niveau de clarté et consistance des objectifs et du mode opératoire.
- Le niveau du caractère innovant et/ou pertinent des outils proposés.
- Le niveau d'identification des publics-cibles pour les outils proposés.
- Le niveau d'implication des publics-cibles potentiels dans la conception et la réalisation du projet.
- Le niveau de transférabilité et de réappropriation des outils proposés par d'autres acteurs à la suite du projet.
- La présence ou non d'une dynamique collective autour du projet.
- L'établissement de partenariats avec d'autres structures, et si oui, lesquelles ?
- L'implication éventuelle de partenaires internationaux et/ou nationaux (d'autres régions françaises).

Concernant la structure :

- Le niveau d'expérience en ECSI à la fois en création d'outils d'animation et animations face à face public.
- Les compétences internes et externes en ECSI.
- La capacité financière à mener le projet.

Comment faire ma demande ?

Les dossiers de candidature peuvent être déposés sur la Plateforme « Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA) » accessible via le bouton « Déposer mon projet », situé en bas de cette page.

En plus du formulaire, les pièces suivantes devront être déposées sur la Plateforme MDNA :

- La fiche-projet complémentaire ;**
- Un RIB récent au nom et à l'adresse de la structure soumissionnaire.**

Les associations loi 1901 devront également fournir :

- Les statuts de l'organisme ;
- La composition du Bureau et du Conseil d'Administration ;
- L'extrait du Journal Officiel publiant la création de la structure ;
- Le budget prévisionnel de l'organisme pour l'année en cours ;
- Les comptes du dernier exercice.

Correspondants

Service Relation Usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.